



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 10 DEC. 2021

Nos références : MEFI-D21-17702

Madame, Messieurs,

Depuis le début du quinquennat, le partage de la valeur constitue un axe majeur de la politique économique du Gouvernement, conformément au souhait du Président de la République que « les salariés puissent avoir leur part de réussite » lorsque leur entreprise connaît de bons résultats. Il doit permettre de dynamiser le pouvoir d'achat des salariés tout en contribuant au financement des entreprises.

Les différents confinements imposés par la crise sanitaire et la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ont pu ralentir la diffusion des dispositifs de partage de la valeur dans les entreprises. Par ailleurs, les mesures récentes visant à faciliter et enrichir les accords d'intéressement et de participation appellent un nouvel accompagnement des entreprises pour une meilleure appropriation de ces nouveaux outils.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous confier une mission d'Ambassadeurs à la participation et à l'intéressement. Cette nouvelle mission se concentrera sur des actions de pédagogie et de promotion de l'ensemble des mesures et outils mis à la disposition des entreprises pour mettre en place des dispositifs d'intéressement et de participation ambitieux. En particulier, vous veillerez à faire connaître aux petites et moyennes entreprises et aux fédérations professionnelles les outils les plus récents, tels que le site « mon intéressement pas à pas » ainsi que celui qui devrait être prochainement mis en place sur le même modèle pour permettre aux petites entreprises d'adopter des formules de participations alternatives. Vous organiserez des réunions et des évènements de communication pour encourager l'échange de bonnes pratiques entre entreprises dans ce domaine.

1/2

Madame Agnès BRICARD  
Monsieur Thibault LANXADE  
Monsieur François PERRET  
Ambassadeurs à l'intéressement  
et à la participation



139 rue de Bercy – 75572 Paris  
Cedex 12

Dans le même temps, vous poursuivrez la mission d'information et d'accompagnement des branches, afin de les encourager à ouvrir des négociations sur les dispositifs d'épargne salariale, notamment dans le cadre de la prolongation d'un an de l'obligation de négocier un accord type d'intéressement. Vous pourrez pour cela identifier une liste de branches à contacter en priorité.

Pour mener à bien votre mission, vous pourrez vous appuyer sur les services de nos ministères, et notamment la direction générale du travail, la direction générale des entreprises et la direction générale du Trésor.

Nous savons compter sur votre engagement et votre détermination pour mener à bien ce chantier important et réenclencher, à la faveur de la sortie de crise, la dynamique que vous aviez contribué à faire naître.

Nous vous prions de croire, Madame et Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*Bien au contraire à vous,*

*Bien sincèrement*



**Bruno LE MAIRE**  
Ministre de l'Économie,  
des Finances et de la Relance



**Élisabeth BORNE**  
Ministre du Travail,  
de l'Emploi et de l'Insertion